



La gestion forestière au Gabon, un modèle de durabilité?

Contribution à l'analyse de l'adaptation des populations locales à la dynamiques des nouvelles politiques forestières

Présenté par:
Armel MOULOUGUI

Un constat...

Avec la vulgarisation des problématiques liées à la dégradation de l'environnement, le développement durable est devenu l'option incontournable de toutes les politiques de développement dans les pays en voie de développement (Smouts, 2001; Brunel, 2004 ; Rodary, 2008).

Au Gabon, ce mouvement se traduit par:

- Une réorganisation des institutions gouvernementales
- L'adoption d'une nouvelle loi forestière
- La mise en place d'un réseau d'aires protégées

Et aussi par:

- L'émergence de *nouveaux acteurs* dans la gestion des ressources naturelles (ONG, Organismes de coopération...)
- Les mêmes populations locales confrontées à ces changements

Une conséquence:

Le Gabon est perçu comme un « bon élève »,
précurseur de la gestion durable des forêts en Afrique

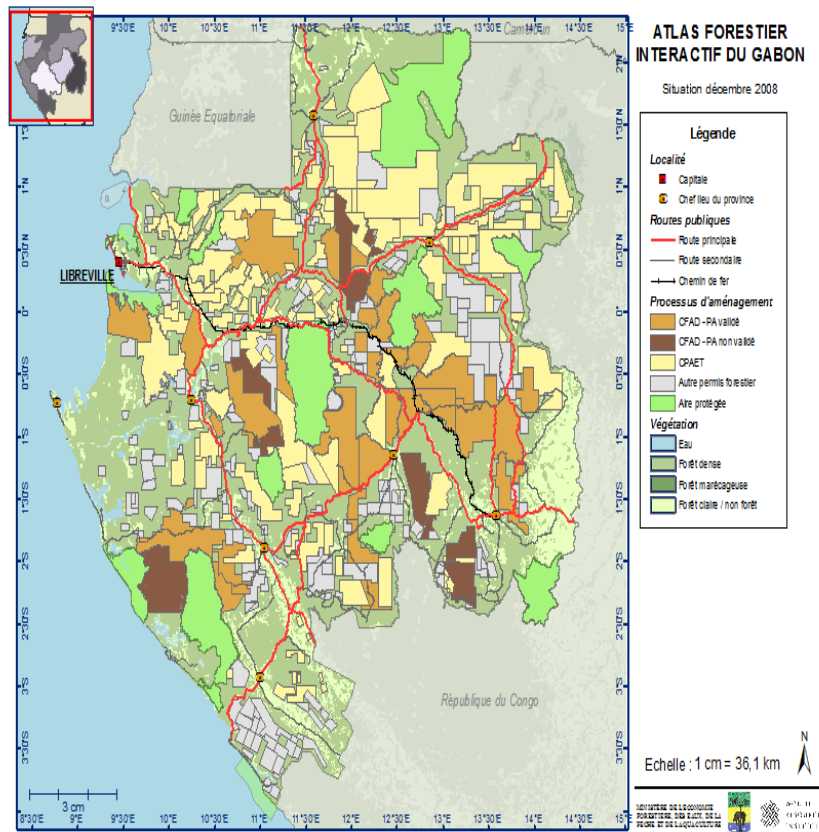
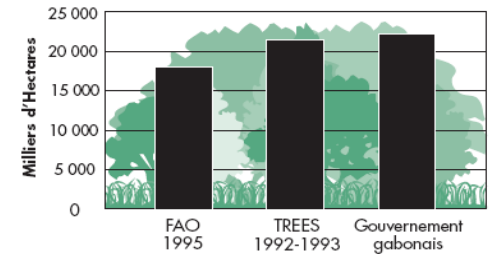


Figure 2. La Surface Forestière au Gabon selon Différentes Sources



Problématique...

1- Dans quelle mesure la politique forestière du Gabon peut-elle constituer un modèle de durabilité ?

- *Quel potentiel forestier?*
- *Y a-t-il rupture ou continuité de la politique coloniale de gestion de la forêt?*
- *Comment s'organise la gestion de la forêt (dynamique des acteurs)?*

Intérêt pour la forêt gabonaise

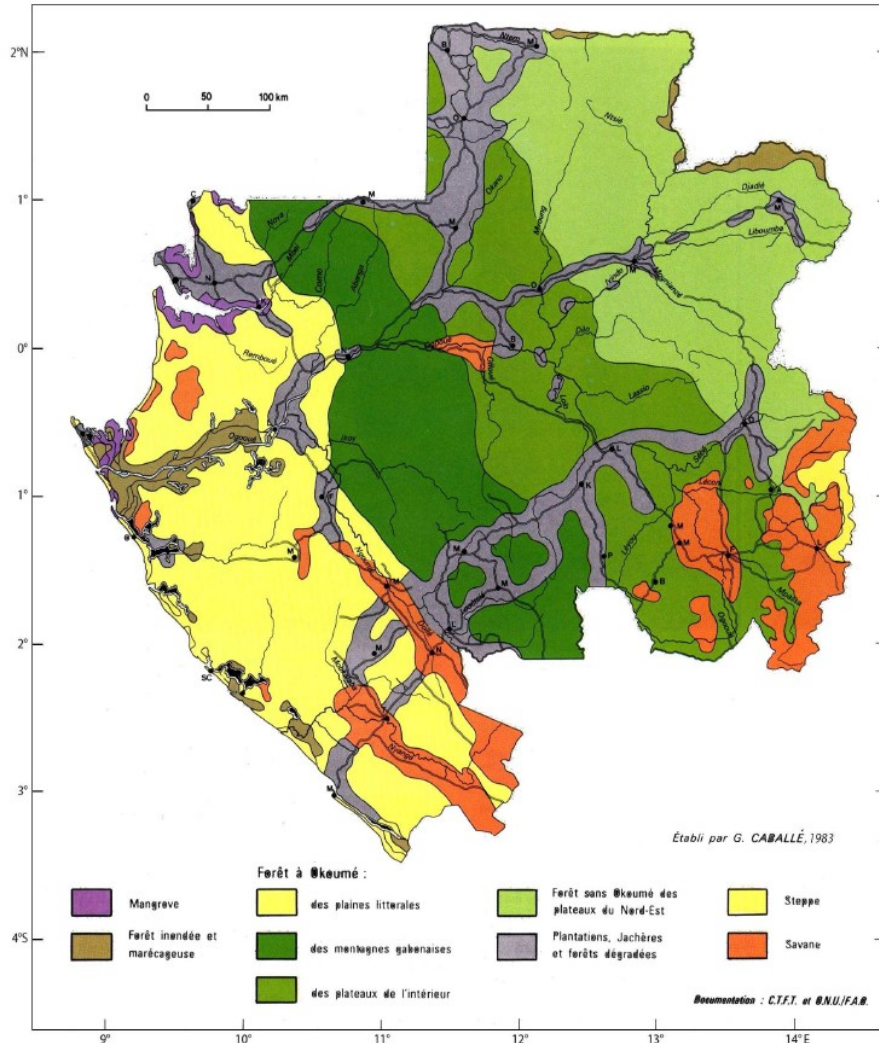
2- Quel est l'impact réel de celle-ci sur les ressources et les populations locales ?

- *Quelle évolution des espaces forestiers?*
- *Un peuple de forêt?*
- *Quelle stratégie d'adaptation aux nouvelles politiques*

Intérêt pour les populations et les acteurs de la gestion

1. La forêt du Gabon à la quête de la durabilité

Le Gabon est un pays forestier avec...



- 22 millions d'hectare de forêt (Plus de 80% du territoire)
- La plus grande superficie de forêt par habitant en Afrique (environ 21 ha/hab)
- Un centre primordial de biodiversité en Afrique tropicale;
- Un rang de leader mondial de la production d'Okoumé;
- Un taux de déforestation relativement faible (0,1%/an);
- 30 à 40 % de la flore du bassin du Congo sur 10 % du territoire de la sous-région

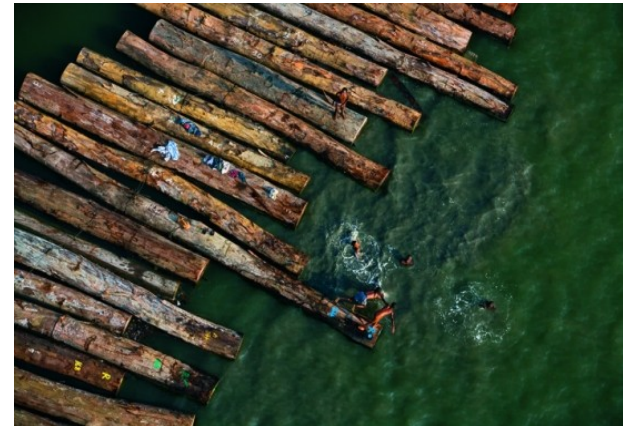


Une source de revenu pour l'Etat

Déclin de la production
du pétrole

La forêt: solution pour
l'après d'pétrole

- 2e source de revenu de l'Etat
- deuxième employeur 7 au Gabon, (16,10% des actifs), après la Fonction publique (MEF, 2009)
- 500 millions m³ de réserve en bois exploitable
- Premier producteur mondial des grumes d'Okoumé



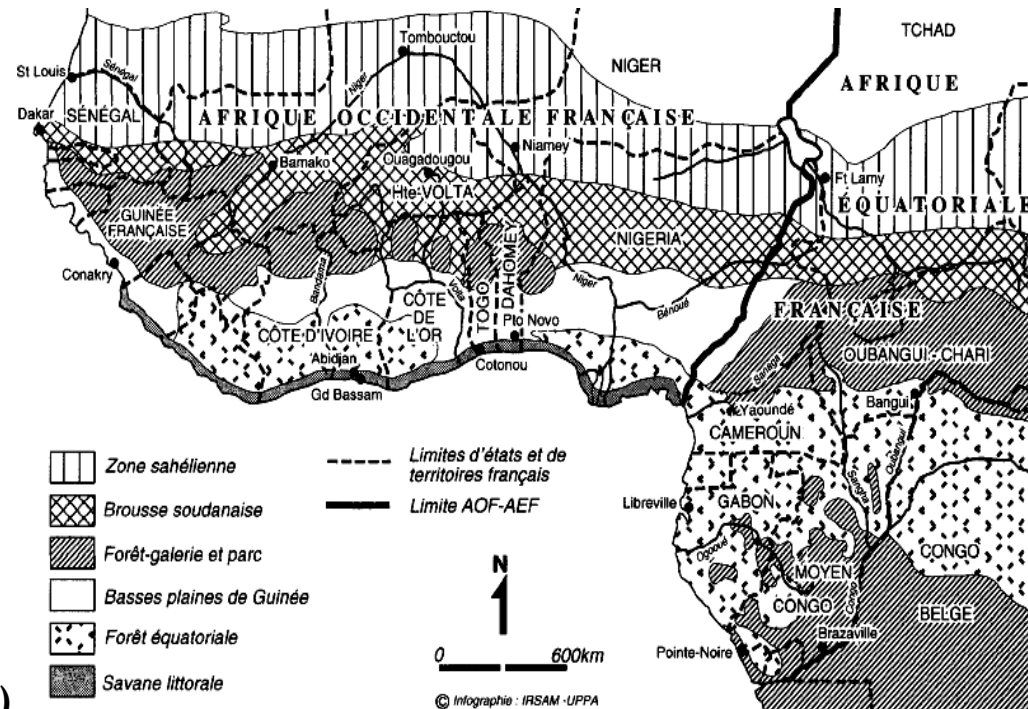
La gestion forestière, l'héritage colonial: permanences et ruptures

Une exploitation sur fond de ravage humain et écologique

Pendant la période coloniale la forêt fut l'un des lieux privilégiés d'application du principe colonial qui accordait à l'État la propriété des terres vacantes et sans maître

Le statut de la forêt: *Terres vacantes sans maîtres*

Sont qualifiés de forêts, « les terrains dont les fruits exclusifs ou principaux sont les bois d'ébénisterie, d'industrie ou de service, les bois de chauffage ou à charbon, ou des produits accessoires... » (décret du 20 mai 1946)



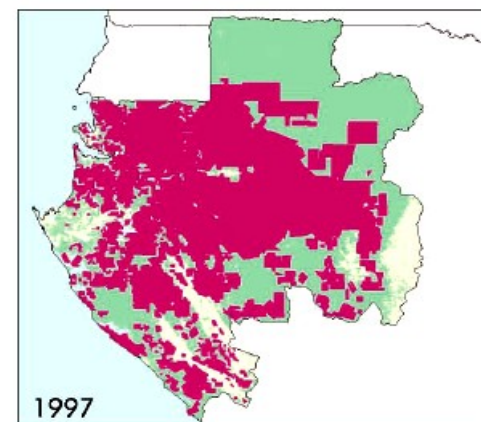
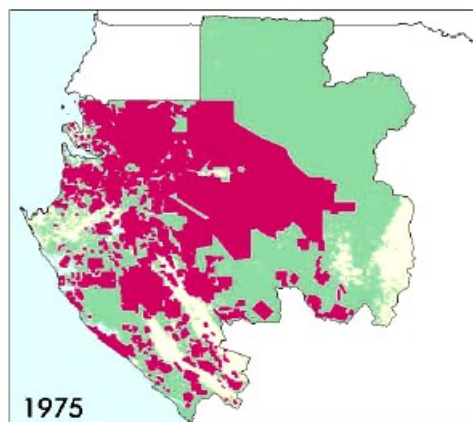
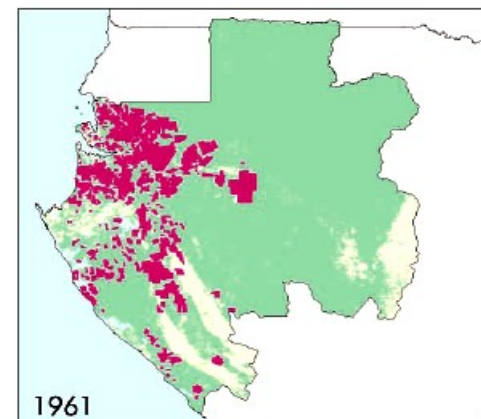
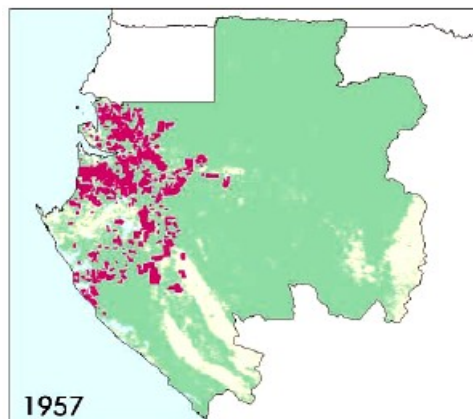
La forêt appartient à l'Etat (colonial)

Les formations végétales en AOF/AEF (1920)

Evolution de la gestion forestière: ce qui n'a pas changé

- ❖ Le mythe de l'inépuisabilité des ressources forestières
- ❖ Une exploitation tournée vers l'occident
- ❖ Le système concessionnaire: un acte de démission de l'Etat
- ❖ Un manque de prise en compte des systèmes de gestion traditionnelle des milieux

L'organisation actuelle de la gestion forestière au Gabon peut se justifier par l'apport d'un système hérité du colonat fondé sur l'extraction sans réel soucis d'aménagement durable.



*Evolution du couvert cumulatif des concessions forestières de 1957 à 1997
(WRI, 2001)*

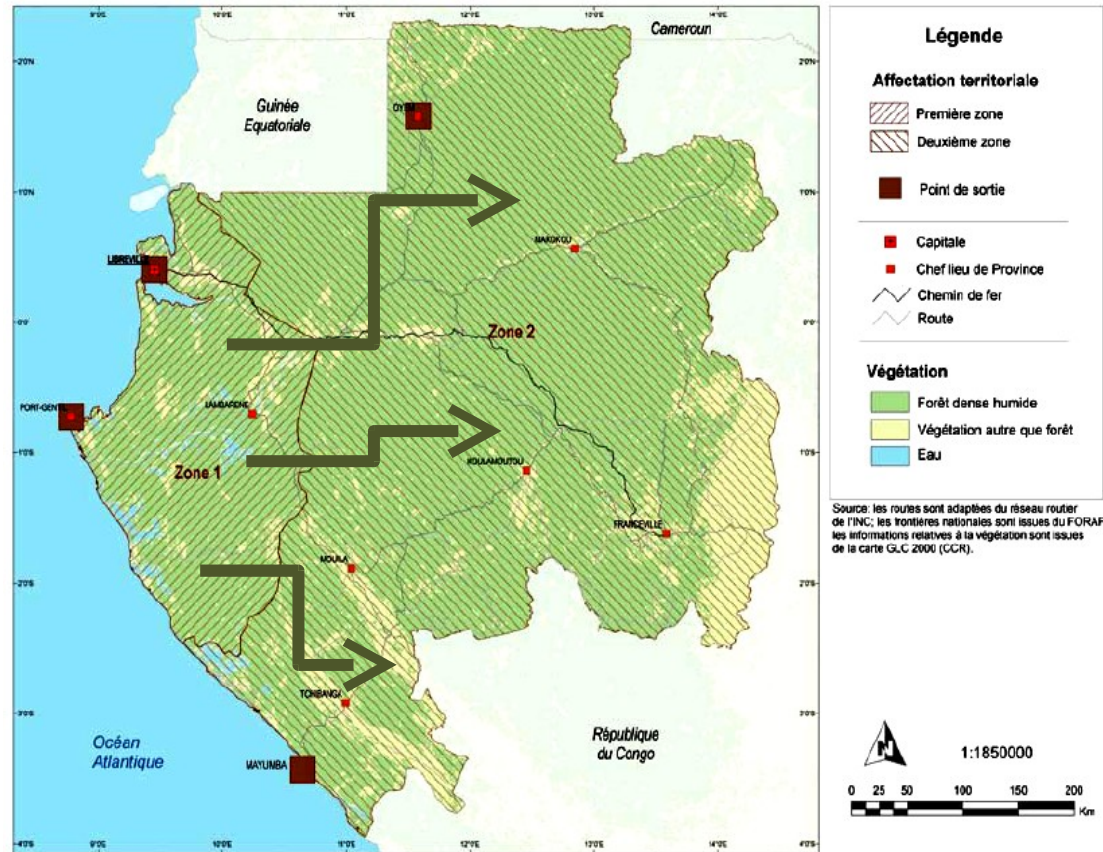
...et ruptures: ce qui a changé

Jusqu'en 1913, pas de véritable législation. Mais l'exploitation est soumise à l'attribution d'un permis.

2001: Nouveau code forestier...

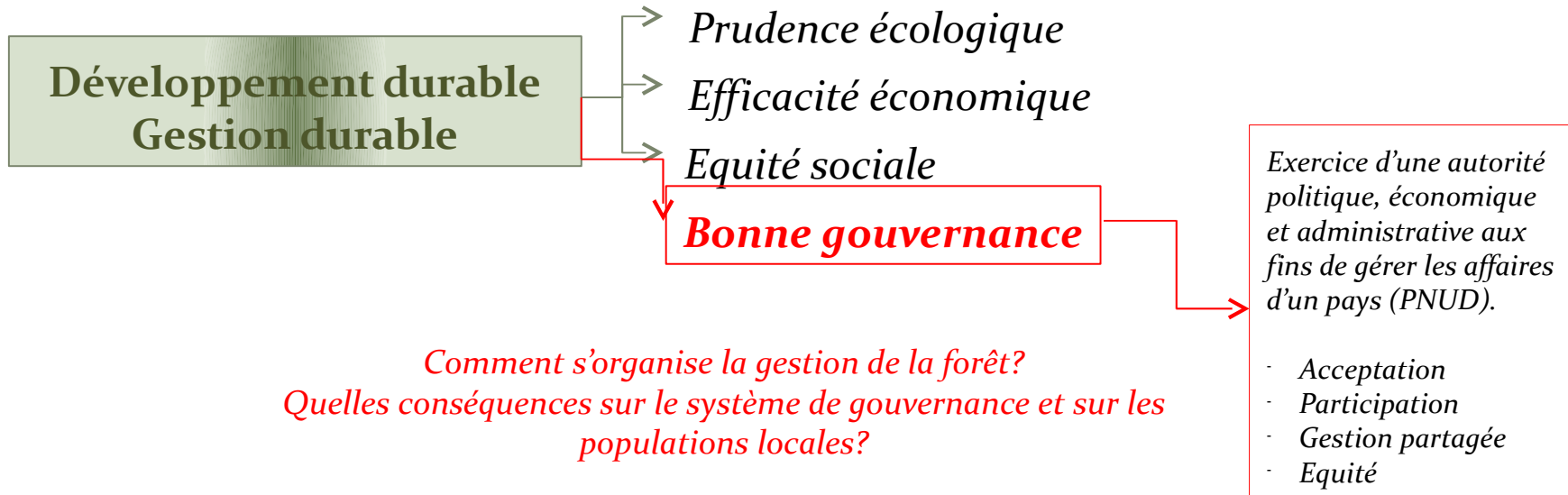
- Une obligation d'aménagement de toutes les surfaces offertes en exploitation ;
- L'industrialisation de la filière bois (75% de transformation locale en 2012);
- Création d'aires protégées (13 parcs nationaux, 11% du territoire)
- Engagement dans les processus de certification forestière (FSC, FLEGT,...)
- Prise en compte des populations locales

2010: Interdiction d'exportation des grumes pour la création d'une industrie de transformation locale

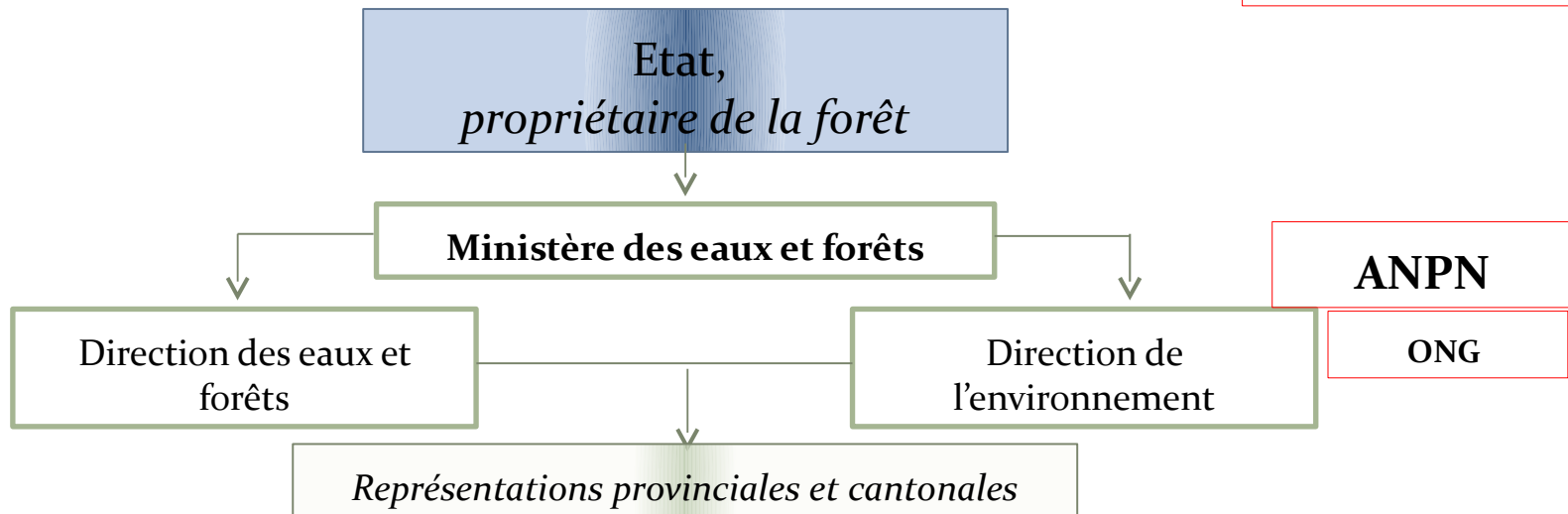


En tenant compte du plan institutionnel et juridique, le modèle de gestion forestière du Gabon répond aux normes de durabilité, mais en pratique...

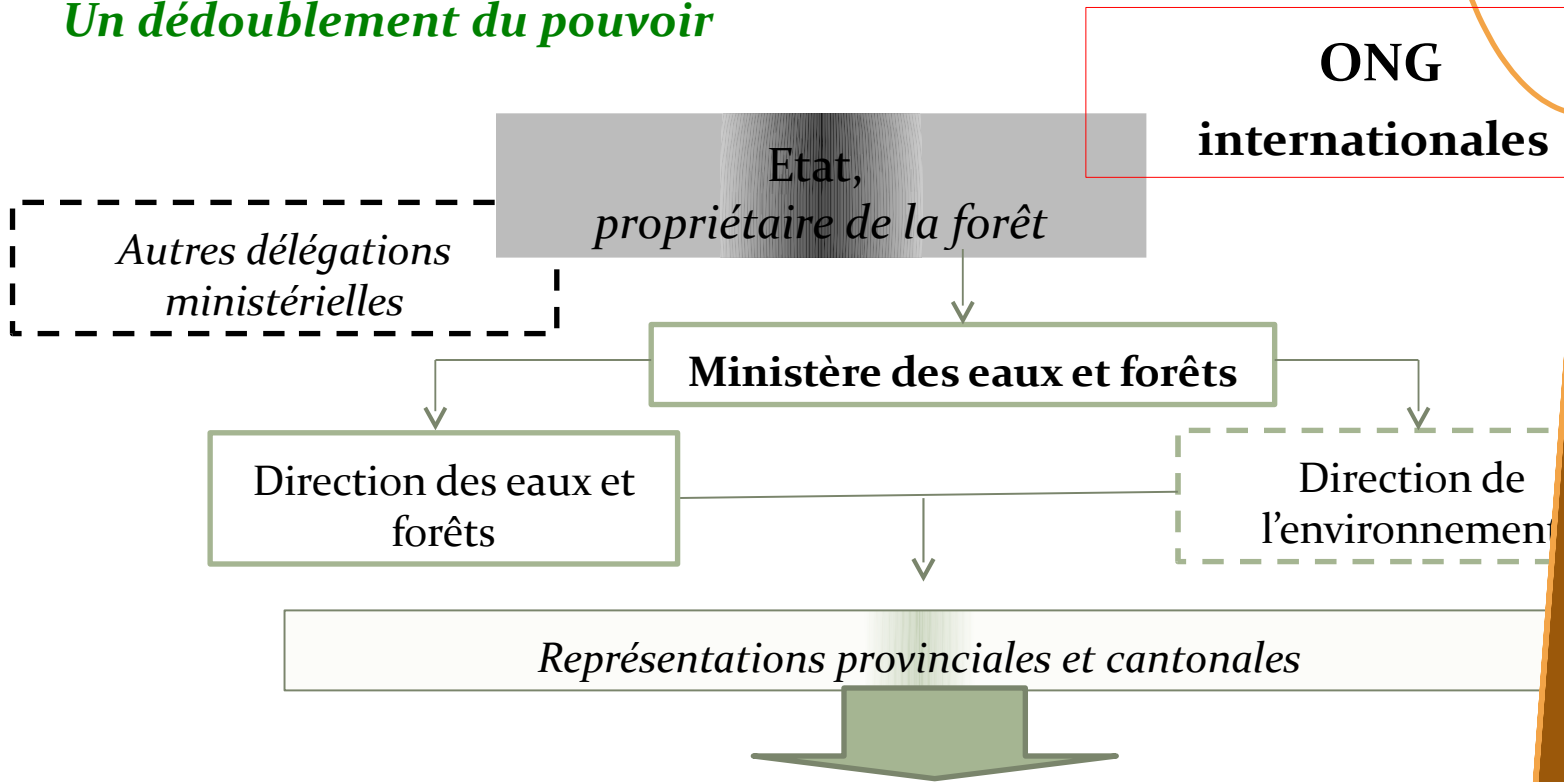
2. Nouveaux acteurs, nouveaux territoires et nouvelle gouvernance



*Comment s'organise la gestion de la forêt?
Quelles conséquences sur le système de gouvernance et sur les populations locales?*



Un dédoublement du pouvoir



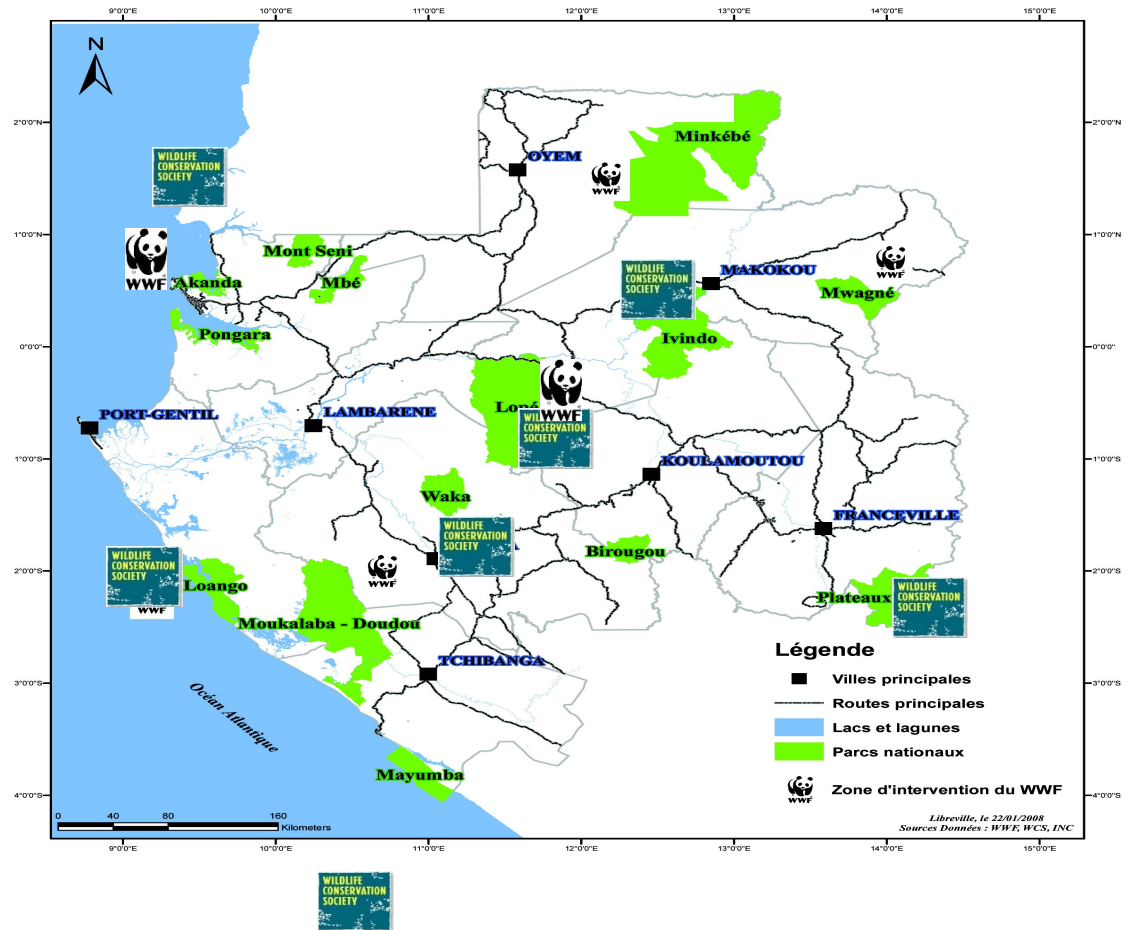
A travers leur processus actionnel, les ONG se substituent à l'Etat, modifiant ainsi l'échelle de la gouvernance



Complexe Territoire-Ressources-Populations locales

Le Réseau des Parcs Nationaux du Gabon

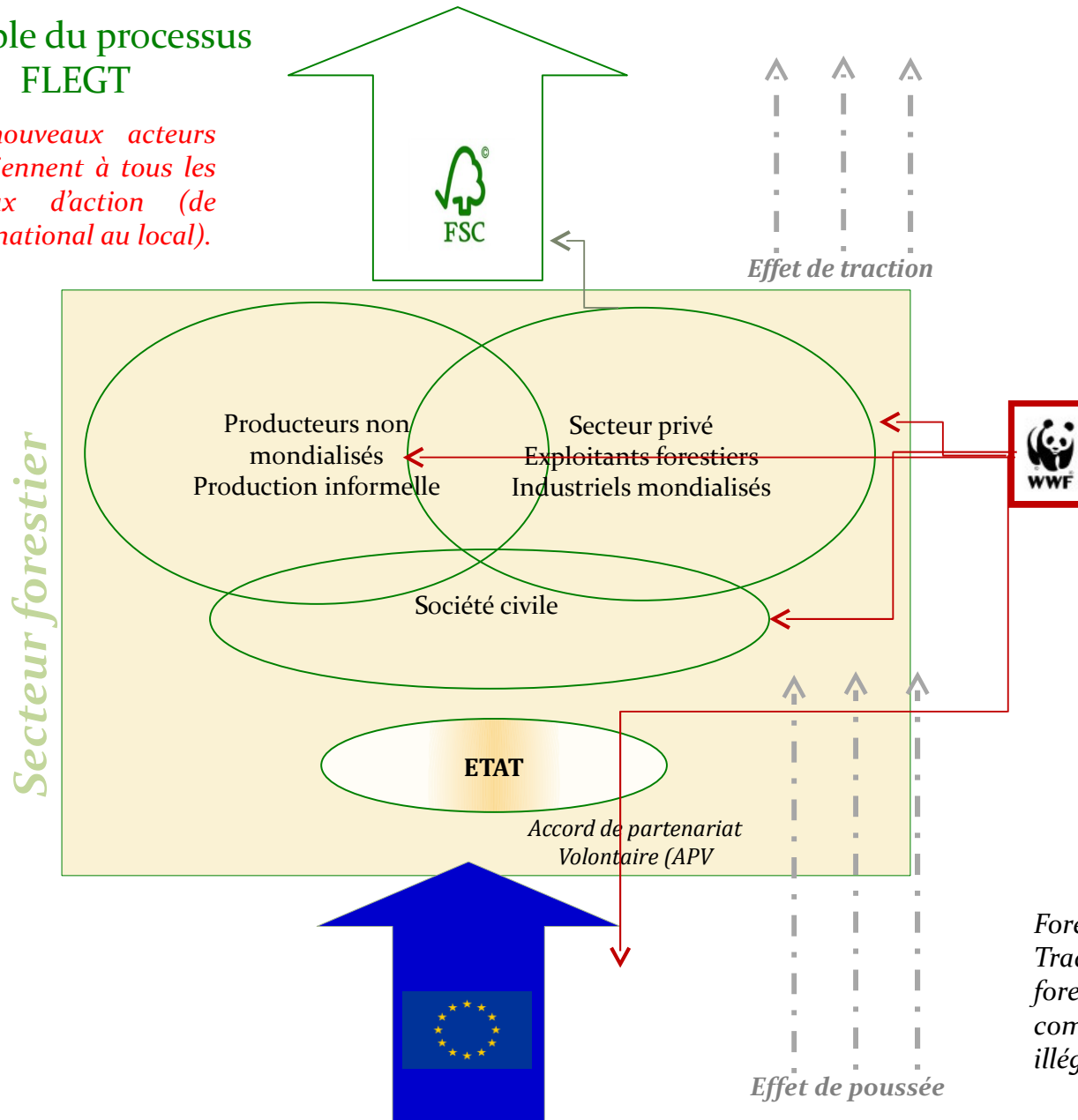
En transcendant les frontières et les systèmes de gouvernance locaux, les ONG ont le monopole de la gestion des nouveaux territoires



Présence du WWF et du WCS au Gabon

Exemple du processus FLEGT

Les nouveaux acteurs interviennent à tous les niveaux d'action (de l'international au local).



Le processus FLEGT

Forest Law Enforcement, Governance & Trade Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux. Lutte contre l'exploitation illégale du bois

3. Nouveaux acteurs et populations locales

Les nouveaux acteurs assurent

- *La gestion des aires protégées*
- *La conceptions des politiques*
- *Le contrôle de la législation*
- *Collaborent avec les exploitants forestiers (aménagement, certification...)*
- *Traitent avec les populations*

Jugés plus crédibles, les ONG internationales assurent la gestion des territoires en:

- *Centralisant les financements internationaux,*
- *Organisant l'utilisation de ces financements,*
- *Choisissant les projets locaux à financer*
- *Ayant autorité sur la brigade forestière,*
- *Définissant les différents usages des territoires;*



Un peuple de forêt confronté à un nouveau modèle de gestion forestière

- Les Populations punu sont un peuple de forêt
- Les punu pratiquaient la gestion durable (forêts sacrées, mythes, mise en jachère, chasse limitée...)
- Chez les punu, le territoire appartient au clan. Le responsable des terres devait être du groupe ethnique et du clan propriétaire des lieux. L'autorité était ensuite partagée avec les « maitres des villages ». Les chefs traditionnels sont relégués au second plan avec la nouvelle politique forestière.

Le nouveau système de gouvernance par les ONG, ne tient pas toujours compte des réalités culturelles. Les populations se sentent étrangères chez elles. Ce qui entraine le non respect de l'autorité et nuit à l'efficacité des politiques forestières.



La conséquence: une stratégie d'adaptation

L'absence d'acceptation
Entraine deux réactions

- *Faux-semblant*
- *Exode rural: les villages se vident*
- *Non respect des autorités et des lois (Braconnage, prélèvements illégaux, vente illégale de bois, plantations illégales,...)*
- *Récupération politique*

Pas de développement local
Pas de durabilité
Pas de gestion partagée
Pas d'équité

Pas de gestion durable

- *Constitution d'associations locales pour une concertation entre gens du village avant de se référer à l'autorité;*

Participation des populations

NB: La création d'associations locales peut être une stratégie d'encadrement des populations.
Gouvernance prescrite et non voulu



Que retenir?

- Le Gabon est un pays forestier. La gestion des forêts constitue un enjeu national, pour le développement du pays, et international, pour la protection de la biodiversité , le marché du bois et la lutte contre le réchauffement climatique.
- Hérité du modèle colonial, la gestion forestière a connu de grandes mutations tant sur le plan institutionnel que par la prise en compte des nouvelles réalités (dégradation de l'environnement, changement climatiques).
- La présence de nouveaux acteurs bouleverse la gouvernance sur le plan national, et cela a des effets sur le plan local, à travers la confrontation d'un système « bien structuré », et l'organisation traditionnelle des populations locales .
- Si globalement la politique forestière du Gabon peut constituer un modèle de durabilité (*obligation d'aménager les concessions, création d'aires protégées, industrialisation de la filière bois...*), l'organisation de la gouvernance forestière reste à bâtir, en tenant compte des réalités culturelles des territoires.

La gestion durable des forêts du Gabon passe par la redéfinition du rôle des différents acteurs, de leurs actions, mais aussi et surtout par la prise en compte des réalités historiques et culturelles des territoires, seul gage de la participation des populations.

Je vous remercie.

Visite de travail au Gabon.

Gabon, le 27 juillet 2007.

[Article principal](#)



A. Roïné © Service photographique de la Présidence de la République - Tous droits réservés.

Rencontre avec des ONG environnementalistes et présentation d'un plan d'aménagement durable dans la forêt de la Mondah